

ATTESATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A. MOT.

Catégorie <b>Châssis de camion</b>	Marque <b>CITROEN</b>	Désignation du type / Signe de reconnals. <b>55 UDI Diesel</b>	Bordereau-type N° <b>1367</b>
---------------------------------------	--------------------------	---	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Dés. "55 UDI" ds. cabine, à l'avant, à droite, s/plaq. (Moteur Diesel)**  
 N° de châssis frappé **Dans cabine, à l'avant, à droite, s/plaquette du constructeur**  
 N° de moteur frappé **A droite, à l'arr. sur carter moteur, au-dessus du démarreur**  
 Constructeur du châssis **S. A. André CITROEN, 117 Quai de Javel, PARIS XV<sup>e</sup> (F)**  
 Constructeur du moieur **S. A. André CITROEN, 117 Quai de Javel, PARIS XV<sup>e</sup> (F)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
<b>CITROEN DP 38</b> Marque et type <b>Typo 55 UDI</b> Genre <b>En ligne, s. en tête</b> Carburant <b>Mazout</b> Nombre cyl. <b>6</b> Temps <b>4</b> Alésage <b>94</b> mm. Course <b>110</b> mm. C.V.-Impôt <b>23,326</b> Cylindres totaux <b>4</b> 580 cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>76</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moieur <b>A l'avant</b>	<b>Nombre d'essieux 2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein A pied: <b>Hydraulique, avec servo à dépression, sur toutes les roues.</b> 2. Frein A main: <b>Mécanique, à disque, sur arbre de cardan</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>A gauche - A vis et galet</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>4</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>en prise dir.</b>	<b>S.A. André CITROEN</b> Constructeur <b>PARIS</b> Genre / Forma <b>Cabine fermée, autrement Execution individuelle</b> Nombre de portés <b>cabine 2</b> Nombre de places ass. Total <b>2</b> Avant <b>2</b> Milieu <b>---</b> Arrière <b>---</b> Nombre de places debout <b>---</b> Pour motos: Siège arrière <b>---</b> Sidocar <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . <b>2700 cabino</b> . . . . .	kg.	kg.	<b>3'410</b> kg.
Capacité de charge du châssis (arr. 11 R5) . . . . .	kg.	kg.	<b>5'890</b> kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	<b>9'300</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg.
Charge utile: . . . (*) . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg. (24)
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>Metallic B 20</b>		<b>Empilables doubles</b>
Capacité de charge (par pneu <b>2'200</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>4'400</b> kg.	<b>8'800</b> kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Marque

Feux de position 2, dans les ailes avant

Feux stop 1, combiné, 7 W.

Indicateurs de direction: Syst. clignot. av. tempo  
 1 avant. Electr. (1 ton)

Syst. antibrouillard Ampoules Blaux à cullier

Feux rouges 1, combiné, 6 W.

Eclairage du No de contr. 1, combiné, 6 W.

Emplacement AV = Dans les ailes avant (blancs)  
 AR = Sont montés en Suisse  
 Essuie-glace 2, électriques

DIMENSIONS

1.845	mm	Volo { avant
1.780	mm	Voile { arrière
2.250	mm	AR
4.600	mm	Largueur hors-tout
7.020	mm	Empatement
2.170	mm	Longueur hors-tout
2.170	mm	Hauteur (non chargé)
270	mm	Garde au sol
1.820	mm	Porte à faux, arrière
---	mm	Crochet de remorque (haut, dep. sol)
---	mm	Crochet de remorque (porte à faux)
18,30	m.	Diamètre de braquage ext. gauche +
16,50	m.	Diamètre de braquage ext. droite
pas dépasser 18 mètres.		+ Diamètre de braquage no doit
		Dir. inférieures
	mm.	Longueur du pont de charge
	mm.	Largueur du pont de charge
	mm.	Hauteur inférieure
	mm.	Haut. du pont dep. le sol
	mm.	Ridelles (hauteurs)

OBSERVATIONS

\* Type "55 D" = Même vhc. mais avec moteur à essence.

\*\* Charge utile: la charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser

5 tonnes pour pont normal

4 tonnes 1/2 pour pont basculant, fourgon et vhc. spéciaux.

Mesure du bruit: A 7 m. latéralement

Au ralenti maximum d'utilisation (2.500 t/min) 70 Phons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cel. re) n. 90 Phons

1) Equipement: Est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé

lors de l'expertise individuelle.

Feux de position doivent fonctionner simultanément avec phares et codes (Distance entre phares et profil ext. du vhc. = 490 mm)

Feu stop: A équiper d'une ampoule de 15 Watts

Feux de position (orange) sur les ailes: Doivent être désaccouplés.

Orifices pour l'échappement: Ne doit être protégé ni vers la droite, ni vers la gauche, ni vers le sol.

GENEVE, le 28 avril 1957.

La commission d'expertises-types